Fiche de donnée de sécurité

Big D Non-Para Block with Enzyme

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Big D Non-Para Block with Enzyme
Autres moyens d'identification	633, 644, 660, 661, & 670
Autres identifications	Non-Para Block with Enzyme
Famille du produit	Restroom Deodorants
Usage recommandé	Urinal Blocks.
Fabricant	Big D Industries, 5620 SW 29th St, Oklahoma City, OK, 73179, 405 682 2541, BigDInd.com
Numéro de téléphone d'urgence	InfoTrac, 800 535 5053, 24hr
Numéro de la FDS	0649

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :
Attention

Nocif en cas d'ingestion.
Conseil(s) de prudence :
Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Porter des gants de protection.
EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.
Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Sodium sulfate	7757-82-6	20-70	
Alcohols, C12-18, ethoxylated	68213-23-0	20-70	
Fatty acids, tallow, sodium salts	8052-48-0	5-20	
parfum	No CAS	0.1-5	
Precipitated silica	112926-00-8	0.1-5	
Des cultures bactériennes vivantes	No CAS	<5.0	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Ingestion

Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec la peau :
Peut causer une légère irritation.
En cas de contact avec les yeux :
Peut causer une légère irritation.
En cas d'ingestion :
Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.
Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu.
Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Aucune méthode de nettoyage particulière n'est nécessaire.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : à température contrôlée, sec.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	**TWA**	**STEL**	**TWA**	**Ceiling**	**8-hr TWA**	**TWA**
Precipitated silica	3 mg/m3		5 mg/m3			

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. TWA = Moyenne pondérée dans le temps. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Le niveau de risque de ce produit est relativement bas. Une ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Non requis, mais le port de lunette de sécurité ou de lunettes de protection contre les produits chimiques constitue une pratique exemplaire.

Protection de la peau

Non requis, si le produit est utilisé selon les directives.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Dimension des particules	Pas disponible
Odeur	Parfumée (Fragrance)
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	> 1 à 20 °C
Solubilité	Pas disponible dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coéfficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Sans objet (cinématique)

Autres informations

État physique	Solide
Formule moléculaire	Sans objet
Poids moléculaire	Sans objet
Densité en vrac	Pas disponible
Tension superficielle	Sans objet

Température critique	Pas disponible
Conductivité électrique	Pas disponible
Tension de vapeur à 50 °C	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Inconnu.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Inconnu.

Matériaux incompatibles

Inconnu.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Sodium sulfate		5989 mg/kg (souris)	
Precipitated silica		> 10000 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Il existe des preuves limitées d'une légère irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Il existe des preuves limitées d'une légère irritation.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Aucune mention spécifique.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucun renseignement environnemental n'a été trouvé.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Alcohols, C12-18, ethoxylated		> 100 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

L'évaluation requise des risques liés au déchet et l'observation des lois applicables relatives aux déchets dangereux est sous la responsabilité de l'utilisateur.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Aucun connu.

Canada

Classification SIMDUT 1988

Catégorie D2B

D2B - Matières toxiques (Irritation de la peau)

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Partie 1A. (Poly(oxy-1,2-ethanediyl)-, alpha-(4-nonylphenyl)-omega-hydroxy-, branched)

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA **Santé - 1** **Inflammabilité - 0** **Instabilité - 0**

Date de préparation le 01 juillet, 2021

Créée à l'aide de CANWrite™